

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 11 (1899)
Heft: 8

Rubrik: Société photographique de Berne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue Suisse de Photographie

Omnia luce!

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

Société photographique de Berne.

Séance du 27 Mars 1899, à l'Hôtel de la Poste, à Berne.

La séance est ouverte par M. Buchi, opticien, qui présente des nouveautés photographiques. Le rapporteur montre à l'assemblée un appareil d'agrandissement pour la lumière du jour permettant d'agrandir en 18×24 des négatifs $6 \frac{1}{2} \times 9$ et 9×12 . Cet appareil a le grand avantage d'être prêt à l'emploi sans avoir besoin des préparatifs préliminaires si nombreux que nécessitent les appareils d'agrandissement. Le prix de fr. 80 est très bas comparé à celui des lanternes et sciophtikons employés jusqu'à présent. M. Buchi présente ensuite les secco-films et les pellicules sur vitrose de Lumière, tous deux destinés à remplacer la plaque sur verre à cause de leur légèreté. Le travail avec les secco-films qui sont aussi légers que du papier est un peu plus variable et les résultats obtenus furent différents. Tandis que les négatifs sur secco-films présentés par M. Buchi sont unis et sans défauts, on peut remarquer sur les négatifs sur secco d'un autre amateur

une sorte de plissement provenant très probablement d'une trop forte addition de glycérine dans l'eau de lavage.

Les vitroses Lumière ont particulièrement attiré l'attention des assistants. Ces films ont le grand avantage de ne pas se rouler, et leur emploi, développement, etc., est exactement le même que ceux des plaques sèches ordinaires. Ils sont aussi rapides que les plaques Lumière étiquette bleue, permettant le tirage des copies d'un côté comme de l'autre et sont si légers qu'ils sont certainement appelés à remplacer complètement les plaques en voyage. Enfin, ils ont encore l'avantage incontestable d'être anti-halo.

Le Dr-Prof. Forster fait ensuite une communication sur les diverses méthodes employées pour éviter le halo. Il décrit tout d'abord l'action physique en suite de laquelle on obtient des effets si déplorables dans les vues d'intérieurs avec fenêtres, puis il énumère les différents procédés et indique ceux qui sont à éviter. La méthode de Cornu lui a donné de très bons résultats ; celle-ci consiste à mélanger 6 parties en volume d'essence de girofle pour 1 partie en volume de térébenthine ; ce mélange a à peu près le même indice de réfraction que le verre ; on lui ajoute du noir de fumée jusqu'à légère consistance de pâte et on en enduit le revers de la plaque ; on place par dessus un papier noir, puis on met la plaque en châssis comme à l'ordinaire. Avec ce procédé les plaques ne présentent jamais de halo quelles que soient les conditions dans lesquelles elles ont été exposées ; malheureusement la difficulté consiste à enlever la pâte noire avant le développement, opération qui ne se fait pas sans beaucoup tacher les mains. Le procédé suivant de Vogel est plus agréable mais un peu moins actif : il consiste à enduire la plaque d'un collodion coloré avec de l'aurantia et de l'érythrosine dans la proportion de :

| | |
|---------------------------|-----------|
| Collodion à 2 % | 100 c. c. |
| Aurantia | 0,3 gr. |
| Erythrosine | 0,3 » |
| Huile de ricin | 2 » |

Ce collodion peut n'être enlevé qu'après les développement, fixage et séchage de la plaque.

L'orateur parle ensuite des plaques anglaises et allemandes Sandell qui lui ont donné de bons résultats. Mais le moyen le plus simple pour éviter le halo consiste à remplacer les plaques par des feuilles minces comme les vitroses Lumière ou les secco-films de Heseziel. Quelques spécimens obtenus par le D^r Forster et d'autres membres prouvent que les résultats donnés sont satisfaisants. Mais pour le secco-film, l'expérience a démontré qu'il est préférable de laisser de côté l'emploi de la glycerine dans l'eau de lavage, par contre le papier support adhère très fortement et devient difficile à enlever.

(A suivre.)

SCHNELL, *secrétaire.*

